



Bulletin d'information de la Commune d'Assesse
Assesse - Courrière - Crupet - Florée - Maillen - Sart-Bernard - Sorinne-la-Longue

Perspectives & Réalités

Avril 2025

118

Dans nos écoles : séjour au ski en Italie - p.10

Les nouvelles du Parc Naturel Coeur de Condroz - p.11

Tourisme : les apéros-jeux sont de retour ! - p.13

DELFOSSSE et fils



Entreprise générale de Rénovation



Transformations de A à Z,
toiture, garde-corps, terrasse,
parquet, carrelage, électricité,
carport, salle de bain,...

083/65.60.60

0479/38.93.66

info@delfosse-fils.be

2A, rue de Crupet 5330 Maillen

www.delfosse-et-fils.be



VIDANGE BOTTON

083/65.51.39 | 085/21.15.75

081/74.25.88

info@vidangebotton.be

Rue de Lustin 4 - 5330 Maillen

www.vidangebotton.be



Vidanges | Nettoyages | Débouchages | Curage | Inspection caméra



*Une solution gagnant-gagnant
pour les propriétaires et locataires*

L'Agence Immobilière Sociales (A.I.S.) « Un Toit Pour Tous », située à Andenne, a pour but de faciliter l'accès au logement des ménages à revenus modestes tout en offrant une gestion locative avantageuse et sécurisée pour les propriétaires.

Qu'est-ce qu'une A.I.S. ?

Une Agence Immobilière Sociale est une ASBL qui agit comme un intermédiaire entre les propriétaires et les locataires. L'objectif d'une A.I.S. est de garantir des logements accessibles aux ménages en difficulté tout en garantissant une solution sécurisée et sans stress pour les propriétaires.

*Vous avez plus de questions ?
Assistez à notre séance
d'information.*

Vous êtes propriétaires et vous souhaitez en savoir plus sur le fait de louer votre bien ?

Venez discuter avec nous lors de la séance d'information afin de poser vos questions le

**19 mai 2025 à 20h
à la commune d'Havelange**

Une solution pour les locataires

Notre A.I.S. vous offre un accès à des logements de qualité à un loyer abordable, avec un accompagnement social obligatoire.

Les avantages pour les propriétaires

En louant votre bien via « Un Toit Pour Tous », vous bénéficiez de plusieurs avantages tels que :

- ✓ Le paiement garanti du loyer
- ✓ La gestion administrative complète
- ✓ L'entretien et la remise en état du bien
- ✓ L'exonération du précompte immobilier et avantages fiscaux

Nous serons ravis de vous accueillir afin de discuter avec vous ainsi que de vous informer sur tout ce qu'il faut savoir sur la mise en location de votre bien et les divers avantages que vous pouvez recevoir.

Voici un QR-code pour pouvoir vous inscrire :

Voici quelques informations utiles :

✉ info@ais-andenne-ciney.be

☎ 085/84.25.09

🌐 www.untoitpourtous.be

Rejoignez-nous sur  « Un Toit Pour Tous » pour connaître quelques faits intéressants.



Chères Assessoises,
chers Assessois,

Le temps des choix

La démocratie, ce sont les élections, dit-on. Certes. Encore faut-il qu'elles ne soient pas manipulées. Ce qui est de moins en moins évident vu les fausses nouvelles circulant sur les réseaux dits sociaux.

Une fois les urnes vidées, les calculs effectués, la répartition des sièges établie, les élus s'emparent du pouvoir et les électeurs retournent à leurs occupations quotidiennes. Le rideau est baissé. Fin du spectacle.

N'est-ce pas abandonner un peu vite notre qualité de citoyen ?

Notre Commune a compris depuis longtemps qu'il fallait donner à tout un chacun la possibilité de s'engager davantage et de participer plus et mieux à la vie communale. C'est pourquoi elle a mis sur pied nombre de commissions et conseils consultatifs ouverts à tout qui souhaite s'investir.

Cela accroît la démocratie, la rend plus vivante, plus vigoureuse, la rapproche des gens qui, véritablement, se l'approprient.

Nous ne pouvons que vous encourager à poser votre candidature et, ainsi, à faire la démocratie. Car il ne s'agit pas que de proposer des projets, il s'agit aussi de défendre des valeurs, chose bien utile dans les temps brutaux que nous traversons.

Roger Burlet,
pour le Comité de rédaction

118 - Avril 2025

Photo de couverture :

Crédit photo : Véronique WYNS
Office du tourisme d'Assesse

Revue bimestrielle

Echevinat de la communication :

communication@assesse.be

Equipe de rédaction :

- Mmes M. DANS, C. PIERRET, V. WYNS, M. PAULUS, et C. VAUSE.
- MM. R. BURLET, F. LANDRAIN et JL MOSSERAY.

Sommaire

Conseil communal

Au registre des délibérations 4

Economie

6

Les séances du conseil

7

Bibliothèque

7

Population-État civil

8

Sport

9

Dans nos écoles

10

Cœur de Condroz

11

Tourisme

13

Cadre de vie

16

Divers

Zone de Police des Arches 17
Bénévoles au CPAS 18
Conseil Communal Consultatif des Jeunes 18

L'Assessible

19 à 22

ADMINISTRATION COMMUNALE

Esplanade des Citoyens, 4 – 5330 ASSESSE
Accueil : 083 63 68 99

Lun. : 14h à 19h00

Mar. : Jeu. Ven. : 8h30 à 12h

Mer. : 8h30 à 12h et 13h30 à 16h

Sam. : 9h à 11h30, le 1^{er} samedi du mois

Du sam. 12h au lun. 8h :

083 65 50 55 (appels déviés)

Direction générale : direction.generale@assesse.be

Communication : communication@assesse.be

Comptabilité : comptabilite@assesse.be

Taxation : taxes@assesse.be

Population : population@assesse.be

Enseignement : enseignement@assesse.be

Accueil extrascolaire : Dominique.Billa@assesse.be

Cadre de vie - urbanisme : cadrede vie@assesse.be

Conseiller en environnement : environnement@assesse.be

Conseiller en mobilité : mobilite@assesse.be

Services techniques : travaux@assesse.be

Programme Communal de Développement Rural : pcdr-odr@assesse.be

Marchés publics : marches.publics@assesse.be

Informatique : informatique@assesse.be

Personnel : personnel@assesse.be

Tourisme-Culture : tourisme@assesse.be

Bibliothèque communale : biblio@assesse.be

Régie Communale Autonome des Sports : rcas@assesse.be

Conseil communal

Au registre des délibérations

Séances des 02 décembre 2024, 19 décembre 2024 et 23 janvier 2025

A la suite des élections communales du 13 octobre dernier, le Conseil communal d'Assesse s'est réuni le 2 décembre 2024 en séance publique pour procéder à une séance dite « d'installation » du Conseil.

En effet, conformément à l'article L1122-3 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation (CDLD), cette séance permet de valider les élections, de vérifier les conditions d'éligibilité et d'incompatibilité, et de procéder à la prestation de serment des élus.

Lors de cette séance particulière, un **Pacte de majorité** a été adopté. Monsieur Gilles Graindorge a été désigné Bourgmestre, et les échevins sont Jean-Luc Mosseray, Xavier Mullens, Vincent Wauthier, et Marielle Mercier.

Monsieur Sébastien Humblet a été désigné président du Conseil communal.

Les conseillers de l'action sociale ont été élus : Benjamin Evrard, Marie Steiner, Gérald Watelet, Séverine Sambon, Anne-Françoise Avalosse, Luc Bouveroux, Fabienne Kech, Dominique Raes, et Etienne Poelaert.

PRÉSENTATION DES MEMBRES DU COLLÈGE COMMUNAL ET LEURS ATTRIBUTIONS



Bourgmestre :
Gilles Graindorge, ALN

Attributions : Compétences mayorales, la Population, l'Etat-civil, la Police, le Personnel, le Logement, le Plan d'urgence et le Bien-être animal.

Échevins :



1^{er} Echevin :
Jean-Luc Mosseray, ACOR +

Attributions : les travaux, les voiries, l'enseignement, l'accueil extra-scolaire, la mobilité, la communication et l'informatique.



2^{ème} Echevin :
Xavier Mullens, ALN

Attributions : les finances, les cultes, l'économie, l'emploi, les sports, l'agriculture et les forêts.



3^{ème} Echevin :
Vincent Wauthier, ACOR+

Attributions : l'aménagement du territoire, l'urbanisme, l'énergie, le patrimoine, l'environnement, PCDR et la ruralité.



4^{ème} Echevine : **Marielle Mercier, ALN**

Attributions : la jeunesse, le secteur associatif, la culture, le tourisme, le jumelage, les aînés et le civisme.



Présidente du CPAS
Madame Anne-Françoise Avalosse

ADMINISTRATION GENERALE

A la suite des élections, le Conseil a désigné ses représentants au sein de l'assemblée générale des associations et organismes suivants :

- l'asbl GIG, Groupement d'Informations Géographiques : Vincent WAUTHIER
- l'asbl "Les Plus Beaux Villages de Wallonie" : Sylviane QUEVRAIN
- l'asbl "Union des Villes et Communes de Wallonie" : Xavier MULLENS
- l'asbl "Maison du Tourisme Condroz-Famenne", 3 représentants :
 - o Marielle MERCIER (ALN)
 - o Florien MELOT (ALN)
 - o Sylviane QUEVRAIN (ACOR+)

Le Conseil prend une motion sollicitant le Gouvernement wallon à la mise en place de mesures urgentes et efficaces de lutte contre la prolifération des rats laveurs.

INTERCOMMUNALES

Le Conseil a décidé d'utiliser la méthode de la clé d'Hondt pour la désignation des membres au sein des différentes intercommunales.

Les mandats réattribués au sein des intercommunales sont les suivants :

- Au Bureau Economique de la Province
- Au BEP – Crématorium
- Au BEP – Expansion
- Au BEP – Environnement
- Chez ECETIA
- IDEFIN
- IGRETEC
- IMAJE
- IMIO
- INASEP
- ORES ASSETS

ZONE DE SECOURS NAGE

Le Conseil :

- prend connaissance du budget 2025 de la zone de secours NAGE tel qu'adopté en séance du Conseil zonal du 16 décembre 2024
- fixe la dotation provisoire 2025 au montant de 184.938,20 €



FINANCES

Le Conseil :

- a approuvé la modification budgétaire n° 2 de l'exercice 2024.
- arrête le budget communal 2025. La synthèse des prévisions de recettes et de dépenses est reprise ci-après :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Recettes totales exercice proprement dit	11.469.118,74	2.650.522,01
Dépenses totales exercice proprement dit	11.390.332,24	3.435.655,53
Boni / Mali exercice proprement dit	78.786,50	-785.133,52
Recettes exercices antérieurs	679.999,65	0,00
Dépenses exercices antérieurs	45.404,27	0,00
Prélèvements en recettes	0,00	785.133,52
Prélèvements en dépenses	436.419,82	0,00
Recettes globales	12.149.118,39	3.435.655,53
Dépenses globales	11.872.156,33	3.435.655,53
Boni / Mali global	276.962,06	0,00

Le saviez-vous ?

Vous pouvez retrouver les informations relatives au budget 2025 sur notre site Internet dans la rubrique [Vie politique](#) < Conseil Communal > Budget communal

RÈGLEMENTS ET TAXES

Le Conseil approuve :

- la mise à jour du règlement communal relatif à la fourniture des conteneurs munis d'une puce électronique, portant
 - o le montant d'un conteneur à puce
 - o le montant d'un conteneur « papier/carton » jaune



MARCHES PUBLICS

Le Conseil :

- approuve le cahier des charges du marché "Chapelle Saint-Gilles de Mianoye" (étude préalable des décors). Le montant estimé s'élève à 42.024,00 € hors TVA ou 50.849,04 €, 21% TVA comprise.

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE

Le principe de renouvellement de la Commission Consultative d'Aménagement du Territoire et de la Mobilité (CCATM) a été approuvé, un appel à candidature a été lancé.



Le saviez-vous ?

Outil fondamental de démocratie participative, la CCATM est un organe consultatif composé de citoyens volontaires permettant une plus large participation de la population à la gestion de leur cadre de vie.

Instituée par le Gouvernement wallon, cette commission est renouvelée dans les 3 mois de l'installation des nouveaux Conseils communaux ou suivant les nécessités en cours de législature.

Instituée par le Gouvernement wallon, cette commission est renouvelée dans les 3 mois de l'installation des nouveaux Conseils communaux ou suivant les nécessités en cours de législature.

ENVIRONNEMENT

Approbation de la campagne de stérilisation des chats errants en 2025 et de la demande de subside à introduire auprès du SPW.

ENERGIE

Le Conseil communal a décidé de revoir sa décision prise en mars 2023 concernant l'extinction limitée de l'éclairage public de 00h à 05h du lundi au vendredi. Il choisit désormais la première option proposée par ORES, un fonctionnement conventionnel, c'est-à-dire un allumage au coucher du soleil et une extinction au lever du soleil.

PATRIMOINE

Le Conseil :

- approuve la convention relative à l'occupation d'une partie de l'ancien presbytère de Crupet par l'ASBL Les Plus Beaux Villages de Wallonie.
- approuve un plan de délimitation du domaine public aux droits des parcelles cadastrées ASSESSE 3e Division MAILLEN Section A n°275/F, A n°278/M et A n°278/N, sises à l'angle de la rue de Lustin et de la rue de la Rochette.
- retire la décision du Conseil communal du 19 juillet 2021 refusant la suppression de la voirie communale sise à Sart-Bernard, entre les parcelles cadastrées section A127g et A124g/124h, telle que sollicitée par la SA SOTRAPLANT dans sa demande de permis unique visant la construction et l'exploitation d'une centrale d'enrobage et équipements annexes sur le site du Bois ROBIET.

ENFANCE ET ENSEIGNEMENT

Le Conseil

- approuve la convention pour les cours d'éducation physique au Centre Sportif de Maillen, renouvelée pour la saison 2024-2025.
- à la suite du courriel émanant du Creccide, daté du 19/12/2024, décide d'appuyer, auprès des Gouvernements, la démarche visant à la pérennité des services du CRECCIDE en faveur de l'éducation à la citoyenneté et à la démocratie participative.

Accueil Temps Libre (ATL)

- prend acte du rapport d'activités et du plan d'actions de l'Accueil Temps Libre ;
- désigne ses représentants au sein de la composante 1 de la commission consultative de l'accueil (CCA) :
 - o Membres effectifs : Jean-Luc MOSSERAY (Président), Gaëlle JACOBS, Maria-Gina CRISTINI, Paul-Bernard LESUISSE
 - o Membres suppléants : Marielle MERCIER, Florian MELOT, Colin BRICHARD

MOBILITE

Le Conseil marque son accord sur les [règlements complémentaires de circulation routière](#) détaillés ci-après.

Rue des Loges à Crupet – Accès interdit

Interdiction de l'accès à une partie de la rue des

Loges à Crupet, sauf pour la circulation locale et les convois agricoles.

Stationnement interdit - Rue des Loges à Crupet

Le stationnement a été interdit sur un tronçon de la rue des Loges à Crupet pour maintenir l'accès aux terres agricoles.

Chemin réservé F99c - Chemin des éoliennes à Assesse

Afin de sécuriser ce chemin pour les modes actifs, ce chemin est réservé aux cyclistes, piétons, cavaliers et tracteurs. Toute autre personne devant se rendre sur une des parcelles est autorisée à passer lorsqu'on place un panneau F99c.

Vitesse limitée - Rue Mianoye, à Assesse

De nouvelles maisons ayant été construites ces dernières années à Mianoye, des deux côtés de la voirie, cela justifie :

- Sur le tronçon 1 : une diminution de la vitesse à 70km/h.
- Sur le tronçon 2 : une diminution de la vitesse à 50 km/h.

SPORT

Les mandats d'administrateurs de la Régie Communale Autonome des Sports ont été renouvelés à la suite de l'installation du nouveau Conseil communal.

Economie

Séance d'information le 12 juin 2025 pour donner de la visibilité à votre activité !

Vous souhaitez offrir de la visibilité à votre commerce, votre activité ou votre entreprise ? Profitez de la plateforme moncondroz.be, l'annuaire en ligne du Condroz !

Pour en savoir plus et être accompagné/e dans la création de votre fiche, rendez-vous le 12 juin 2025 à Assesse.

Vous y découvrirez le fonctionnement et les avantages de la plateforme, ainsi que l'accompagnement proposé pour la création de votre fiche.

Retrouvez très prochainement toutes les informations pratiques sur le site Internet d'Assesse (<https://www.assesse.be/fr>) et du Parc naturel Cœur de Condroz (<https://coeurdecondroz.be>).

Pour plus de renseignements, contactez Amélie : amelie.gosset@coeurdecondroz.be.



Vous souhaitez apparaître dans notre prochaine édition du guide pratique d'Assesse ?

N'attendez plus pour vous inscrire et/ou mettre à jour votre fiche sur l'annuaire en ligne de moncondroz.be qui servira à élaborer notre prochain guide.



Les séances du Conseil

Consultez l'ordre du jour des séances du Conseil, 7 jours francs avant la date de la séance, sur notre site Internet.

👁️ Consultez les projets des décisions (5 jours francs avant la réunion) avant chaque Conseil communal ainsi que les décisions prises à l'issue de chaque séance et ce, pour tous les points inscrits en séance publique.

👉 Rendez-vous sur : <https://www.deliberations.be/assesse>

📺 Désormais, les séances du Conseil sont retransmises en direct sur la chaîne youtube de la commune d'Assesse et également disponible en relecture.

<https://www.youtube.com/@communeassesse9513>

Bibliothèque

Vous possédez un smartphone, une tablette, un ordinateur et vous rencontrez des difficultés pour consulter des factures ou tout autre document administratif, utiliser une messagerie électronique, bref des problèmes avec le monde numérique...

La Bibliothèque communale d'Assesse met à votre disposition un service **PERSONNALISÉ et GRATUIT**.

Comment pouvez-vous en bénéficier ?

Tout simplement en téléphonant au **083 656 349 (Bernard Mouton)** et en expliquant brièvement votre requête.

Nous conviendrons avec vous d'un rendez-vous qui se tiendra à la bibliothèque d'Assesse.



Animations DES CONGÉS DE PRINTEMPS 2025

	ART TRIP	
LUNDIS	28 AVRIL	10H00-12H00
	5 MAI	13H30-15H30

	JEUX	
MARDIS	29 AVRIL	13H30-15H00
	6 MAI	

Bibliothèque communale d'Assesse
Esplanade des Citoyens, 5
5330 Assesse

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AU 083/65.63.49**

biblio-assesse
DANS & HORS LES MURS

ART TRIP

ATELIER CRÉATIF
POUR ENFANTS DE 8 À 12 ANS
NON ACCOMPAGNÉS

POUR DÉCOUVRIR, EXPLORER, ET
CONFECTIONNER UN CARNET DE VOYAGE
AUTOUR DES COLLECTIONS DES MUSÉES
ROYAUX DES BEAUX-ARTS DE BELGIQUE

LUNDIS
28 AVRIL : 10H00-12H00
5 MAI : 13H30-15H30

JEUX DE SOCIÉTÉ

POUR TOUS, DÈS 4 ANS

POUR JOUER EN FAMILLE, ENTRE AMIS OU
FAIRE DE NOUVELLES CONNAISSANCES

MARDIS
29 AVRIL & 6 MAI
13H30-15H00

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AU 083/65.63.49**

ANIMATIONS GRATUITES

Population – Etat civil

Un petit sourire ?

Besoin de photo pour vos documents administratifs ?

En dehors du photomaton présent sur l'entité pour réaliser vos photos de permis de conduire, nous vous rappelons que l'administration communale dispose d'un dispositif spécifique relié à un programme vous permettant de réaliser sur place vos photos d'identité et de passeports (uniquement).

Merci de partager cette information avec vos amis et voisins ! 😊



🕒 Horaires d'ouverture du service Population :

- Lundi : 14h00 - 19h00
- Mardi, jeudi, vendredi : 08h30 - 12h00
- Mercredi : 08h30 - 12h00 et 13h30 - 16h00
- 1er samedi du mois : 09h00 - 11h30

Conditions pour une photo d'identité acceptée :

- Prise il y a moins de 6 mois et ressemblante
- Format : 35mm de large sur 45mm de haut
- Taille du visage : 32 à 36mm du bas du menton au sommet du crâne
- Fond uni et clair (bleu clair ou gris clair, le blanc est interdit)
- Tête droite, visage dirigé face à l'objectif, expression neutre, bouche fermée
- Pas de couvre-chef, cheveux ne couvrant pas le visage, oreilles dégagées
- Lunettes autorisées si : la monture n'est pas épaisse et si les verres ne présentent pas de reflets

Inscrivez-vous et recevez la version numérique de notre bulletin communal dans votre boîte mail.

Le saviez-vous ? Notre bulletin communal est disponible en ligne sur notre site Internet depuis la 100ème parution.

Nouveauté : vous pouvez désormais recevoir votre exemplaire numérique directement dans votre boîte mail en vous inscrivant à notre liste de distribution.

Comment s'inscrire ?

Envoyez simplement un email à communication@assesse.be avec votre nom, adresse postale et votre adresse email.

Rejoignez-nous dès aujourd'hui et restez informés des dernières nouvelles de notre commune !

Le service Population - Etat civil vous répond tous les jours

☎ **par téléphone : 083 63 68 55**
sauf le vendredi après-midi

✉ **par courriel : population@assesse.be**



La Régie des Sports organise en 2025 :

Au Printemps

Du lundi 28 avril au vendredi 2 mai

2025, sauf le jeudi 1 mai.

Un stage multisports-activités manuelles pour les enfants de 3 à 12 ans.

En collaboration avec le service communal de l'accueil extrascolaire.

Horaire de 9h à 16h (possibilité d'accueil de 7h30 à 18h)

Participation : 75 € (assurance et collations comprises)

Stages d'Eté

Du lundi 11 au jeudi 14 août 2025

- Stage Baby-Sports pour enfants de 3 à 6 ans

Horaire : de 9h à 15h30

Participation : 75 € (assurance et collations comprises)

Du lundi 18 au vendredi 22 août 2025

- Stage Multisports pour enfants de 6 à 12 ans

Horaire : de 9h à 16h

Participation : 85 € (assurance et collations comprises)

Nous recherchons des animateurs/animateuses sportifs/sportives et/ou de psychomotricité pour ces activités.

Les candidatures seront adressées à l'attention de M. Pierre Dubois, Coordinateur de la Régie des Sports, accompagnées d'une lettre de motivation.

Plaine de vacances 2025

Du mardi 22 juillet au vendredi 8 août 2025

Horaire : de 9 à 16h (garderie possible de 7h30 à 18h)

Participants : pour les enfants de 4 à 13 ans

Participation : 50 € (45 € à partir du 2ème enfant), assurance et collations comprises.

Nous recherchons des animateurs/animateuses, breveté(e)s de préférence, âgé(e)s au minimum de 16 ans au 1/7/25.

Les candidatures seront adressées à l'attention de M. Pierre Dubois, Coordinateur de la Régie des Sports, accompagnées d'une lettre de motivation.

Renseignements et inscriptions auprès de la RCAS, Esplanade des Citoyens, 4 à Assesse :

Pierre Dubois : 083 63 68 45 – rcas@assesse.be

Je Cours pour ma forme (JCPMF) – Je Marche pour ma Forme (JMPMF)

Je cours pour ma forme (JCPMF), programme bien connu de remise en forme par la course à pied :

- Homme, femme, jeune, adulte ou senior : tout le monde est le bienvenu.
- Simplicité du programme encadré par un animateur compétent, motivé et motivant.
- Convivialité, ambiance décontractée, soutien mutuel pour surmonter les difficultés.
- Efficacité prouvée depuis 2008 si la régularité est présente.

Horaires des groupes par niveau :

JCPMF :

- 0-5 km : le lundi à 19h30, il n'y a pas de prérequis, l'entraînement débute en douceur.
- 5-10 km : le mercredi à 19h30, le prérequis est de pouvoir courir 5 km ou d'avoir terminé une session de niveau 1 (5km).

JMPMF :

Initiation à la Marche à pied : pas besoin d'être sportif/sportive expérimenté(e), la formation débute du niveau zéro. Les objectifs : santé et convivialité.

- JMPMF : le lundi à 18h, bienvenue à tous.
Pré-inscription obligatoire à : rcas@assesse.be et 083 636 845

Une participation de 50€ est demandée pour couvrir les frais administratifs, l'assurance, le matériel et le coach.

Cycles multisports

> du 2/4 au 18/6/25 (3ème module)

> du 10/9 au 26/11/25 (4ème module)

Les mercredis de 13h45 à 15h00, pour les enfants de 6 à 12 ans

Au Centre sportif de Maillen, 50€ / module (12 séances)

Tu souhaites pratiquer un sport mais ne sais pas lequel choisir ?

Alors cette activité est faite pour toi ! La Régie des Sports organise tous les mercredis des cours de multisports.

L'occasion de découvrir des sports connus et moins connus.

Renseignements et inscriptions auprès de la RCAS, Esplanade des Citoyens, 4 à Assesse :

Pierre Dubois : 083 63 68 45 – rcas@assesse.be

Séjour au ski en Italie

Un voyage inoubliable pour les élèves des écoles de Courrière, Maillen, Florée et Sart-Bernard.

Du 13 au 21 février 2025, les élèves de P5-P6 des écoles de Courrière, Maillen et Florée, ainsi que tous ceux du primaire de l'école de Sart-Bernard, ont eu la chance de partir pour un séjour de ski exceptionnel à Fucine, en Italie. Pendant neuf jours, enfants et accompagnateurs ont vécu une aventure riche en découvertes et en nouvelles rencontres.

L'équipe éducative avait minutieusement préparé ce séjour de A à Z, offrant aux élèves un programme riche et varié. Ski, bouée sur neige, patinoire et promenades à la découverte des paysages alpins étaient au rendez-vous. Les élèves ont aussi eu l'opportunité de visiter des lieux culturels et historiques, tels qu'une réserve naturelle, un musée de la Guerre et une fromagerie traditionnelle. Ces visites ont permis d'enrichir leur expérience en leur offrant un aperçu de la culture locale et de l'histoire de la région.

Les soirées étaient animées par les enseignants, qui avaient prévus des activités ludiques pour divertir les enfants. Quizz, jeux de société, projection d'un film et boum étaient organisés chaque soir, créant ainsi une ambiance festive et conviviale entre les élèves des différentes écoles.

Au-delà des activités sportives et des découvertes culturelles, ce projet a permis d'aborder des sujets d'éveil en amont, à l'école. Les élèves ont pu étudier des notions telles que les courbes de niveau, la vitesse horaire ou encore la géographie de la région alpine pour intégrer la théorie dans la pratique sur le terrain.

Ce séjour a été de véritables moments de partages et de plaisirs. Les élèves sont revenus avec des souvenirs précieux qui resteront gravés dans leur mémoire. Ce projet est une expérience hors du commun dont ils se souviendront longtemps.

www.lesecolesassesse.be



NEWS DU PARC NATUREL CŒUR DE CONDROZ



PROJET « HAIE-LÈVE »

L'hiver passé, les élèves de l'école Saint-Martin d'Assesse ont planté des haies indigènes avec le Parc naturel Cœur de Condroz : 150 petits arbustes ont été plantés sur 90 m à proximité de leur école. Une belle action pour favoriser la biodiversité ! Actuellement, c'est la saison de reproduction des oiseaux. Beaucoup d'entre eux nichent dans les haies. Merci d'attendre le mois d'août pour sortir votre taille-haie, comme le respectent déjà nos agriculteurs.



CONNAISSEZ-VOUS LE GROUPE MOBILITÉ EN CŒUR DE CONDROZ ?



En 2024, le Parc naturel Cœur de Condroz a lancé cette **communauté dédiée à la mobilité** sur Facebook avec pour vocation de devenir un lieu de partage d'expériences et de solutions concrètes autour d'une mobilité plus accessible, plus responsable, plus partagée.

Pourquoi ce groupe ?

La mobilité est un enjeu essentiel sur notre territoire rural. Aujourd'hui, la voiture est souvent incontournable, et son absence peut être un véritable frein à l'emploi, aux loisirs ou aux rencontres. Pourtant, des alternatives existent : **covoiturage, partage de véhicules, mobilité douce, transports solidaires...** Il suffit parfois d'un coup de pouce et d'un réseau actif pour les mettre en place !

Un espace pour agir ensemble

Ce groupe est ouvert à tous : habitants, travailleurs, associations, élus... Vous pourrez y partager vos idées, vos expériences et vos bonnes pratiques, mais aussi découvrir des initiatives locales et proposer des actions concrètes pour une mobilité plus respectueuse de l'environnement et des besoins de chacun.

Rejoignez-nous !

Que vous soyez convaincus ou simplement curieux, **venez participer aux discussions et aux projets inspirants.** Ensemble, nous pouvons rendre nos déplacements plus simples, plus durables et plus solidaires !

Pour rejoindre le groupe: insérez le nom du groupe dans la barre de recherche ou scannez le QR code suivant:
À très bientôt pour échanger et avancer ensemble !



**Rendez-vous Mobilité
en Cœur de Condroz**



www.coeurdecondroz.be





Votre spécialiste :
VW - Audi - Seat - Skoda
Peugeot - Citroën
www.bhmotors.be
 Tél: 083/65 67 90 Rue Monty, 1A
 info@bhmotors.be B-5340 Sorée (Gesves)

DecoStyles

Léonet Johan

Peinture intérieure et extérieure.
 Peinture décorative
 Mortex
 Revêtement sol et mur, parquets...



leonetjohan@live.be
 GSM: 0479/82 50 49 - 5340 FAULX-LES-TOMBES

BOULANGERIE - PÂTISSERIE - TRAITEUR - CHOCOLATIER - GLACIER

LE PAIN D'ANTAN



lepaindantan.be
 SUIVEZ-NOUS AUSSI SUR   

GEMBOUX
 142, Chaussée de Namur
 Tel. : 081 611 600

WIERDE
 97, Rue de Jausse
 Tel. : 081 588 883



Matériaux de construction
Isolation
Pavé extérieur
Stabilisé
Pellets
Plâtre
 ...

RÉNOVER, CONSTRUIRE, AMÉNAGER.

Rue de la Fagne, 32 - 5330 **ASSESE**
 Tél. 083 65 50 94 • Fax 083 65 64 04 • www.toutfaire.be/lizin
 e-mail : lizin@toutfaire.com

Quincaillerie MAILLEN
 1A, rue de Lustin - Maillen - 083/65.56.20

PENDANT LES TRAVAUX RUE DE LUSTIN COMMERCE ACCESSIBLE





WORLD BEER AWARDS BELGIUM GOLD

Maredret
 1803

L'héritage des Sœurs de l'Abbaye

L'ABUS D'ALCOOL NUIT À LA SANTÉ.

POINT D'INFORMATION DE CRUPET :

Horaires d'ouverture Printemps/Été 2025

Bienvenue à l'Office du Tourisme de Crupet, situé au 7, rue Haute. Nous vous ouvrons nos portes pendant les vacances scolaires belges de l'année 2025. Venez explorer les trésors cachés de notre magnifique région !

Ouverture du Point Info de Crupet :

Du samedi 22 février au vendredi 28 février inclus, Du 26 avril au 11 mai inclus, profitez des congés de printemps pour nous rendre visite

tous les jours :

- de 13h à 17h, les samedis, dimanches & fériés (Fête du Travail le jeudi 1er mai)
- de 10h à 15h, du lundi au vendredi

Les samedi 17 et dimanche 18 mai de 13h à 17h

Le samedi 24 mai de 13h à 17h

Du jeudi 29 mai au dimanche 1er juin inclus, le long week-end de l'Ascension, ouvert de 13h à 17h.

En juin :

- les dimanches 1er et 15 juin de 13h à 17h
- tous les samedis de 13h à 17h
- du samedi 7 au lundi 9 juin inclus, le long week-end de Pentecôte, ouvert de 13h à 17h.

Du 1er juillet au 15 septembre inclus, ouvert tous les jours de 10h à 17h

Pour toute autre période, nous vous recevons sur rendez-vous au +32 83 668 578. Et explorez davantage sur www.assesseetourisme.be !



INVITATION A LA TOURNÉE DES APEROS- JEUX DE L'OFFICE DU TOURISME : SAVE THE DATE !



Vous ne connaissez pas encore notre Point Info situé à Crupet ?

Vous recherchez les nouvelles publications touristiques ou l'inspiration pour animer vos temps libres ?

Ou souhaitez tout simplement passer un bon moment en notre compagnie ? Alors cette annonce est pour vous !

Vous êtes cordialement

invité(e)s le samedi 3 mai prochain à Crupet. La « Tournée des apéros du tourisme » fait escale à l'Office du Tourisme à Crupet de 11h à 15h. Venez découvrir ce qu'offre un service touristique, au-delà des informations, une rencontre, une expérience et une qualité d'accueil avec notre équipe.

A cette occasion, nous vous proposons différentes activités : jeu de piste pour les enfants sur le thème de « Mes aventures d'enchanteur » : retrouvez Olibrius et Daguet, les mascottes du Bois didactique de Courrière, la roue aux cadeaux, un espace détente, une animation musicale, un atelier proposé dans le cadre de nos expositions temporaires, un bar et bien sûr, un apéritif offert (sur réservation). Ces portes ouvertes seront aussi l'occasion de valoriser nos opérateurs touristiques présents sur le territoire. Restez connectés pour plus d'infos sur le déroulement de l'activité 😊

Une collaboration avec la Maison du Tourisme Destination Condroz-Famenne.

Retrouvez-nous sur les réseaux pour tout connaître des événements à ne pas manquer en temps réel et pour trouver l'inspiration sur :



@AssesseTourisme



#tourismeassesse

Et pour ne rien rater **des activités culturelles et touristiques de l'année 2025**, inscrivez-vous à notre newsletter mensuelle ! Pour cela, rien de plus simple, transmettez-nous un mail de demande à tourisme@assesse.be 😊

Retrouvez également, dans notre salle d'exposition, **nos expositions temporaires** tout au long de l'année !

Plus d'infos sur www.assesse.be



Vous ne disposez pas d'accès au numérique ? Contactez-nous au +32 83 668 578, nous nous ferons un plaisir de vous transmettre la documentation par courrier.

DECOUVREZ LES BROCHURES TOURISTIQUES A VOTRE DISPOSITION

- Un guide gratuit pour explorer notre magnifique région
- Une carte du réseau Points Nœuds vélos de la Province de Namur
- Le guide 365.be qui propose les différentes attractions touristiques de Wallonie avec toutes les infos pratiques
- Les sentiers d'Art en Condroz Famenne (5€)
- Le guide des randos des « **Plus Beaux Villages de Wallonie** »



#IDEE SORTIE : PROMENADE FAMILIALE « A LA DECOUVERTE DE FLOREE »

Au départ de Florée, place du Parvis, suivre le balisage vert P9.

A la sortie de l'hiver, on prend un bon bol d'air en famille pour cette balade de 5,7km au faible dénivelé. Florée et ses alentours constituent un joli village à (re)découvrir. Au départ de l'église classée Ste-Geneviève, vous partirez à travers ses campagnes. Entre vieux arbres, chevaux et petit étang, vous accéderez au lieu-dit « Milieu du monde », où est nichée la petite chapelle dédiée à Ste-Barbe, perdue au détour du chemin. Plus loin, une vue dégagée sur les campagnes environnantes s'offrira à vous pour ensuite revenir vers le village et entre-apercevoir, à travers les arbres nus, le château de Wagnée.



LES COMMERCE AMBULANTS SUR ASSESSE :

Rôtisserie Devillers - Baijot

Contact +32 475 75 17 74

- Tous les mardis de 14h30 à 19h : Place communale à Assesse, parking de la Boulangerie Nélis
Viandes préparées dans les règles de l'art, dans chaque étape depuis le choix de la viande de qualité jusqu'à la cuisson : poulet rôti à la broche, porc grillé et brochette d'agneau, ...

Friterie ambulante « Le jour des frites »

Contact : +32 (0) 487 28 46 33

- Le mercredi à Sart Bernard : stade de football : 18h - 20h30.
- Le jeudi à Sorinne-la-Longue : rue du Centre, Foyer sorinnois : 18h - 20h30.
- Le vendredi à Assesse : stade de football : 18h - 20h30.

Bel assortiment de snacks, hamburgers pur bœuf, poulet et « kapsalon » (poutine hollandaise).

Marché aux légumes Le Champ des Dévas

- Le samedi matin à Assesse (Place communale (parking de la boulangerie Nélis)

Maraîchage diversifié à Hogue (Somme-Leuze) : maraîchage sur petite surface en reconversion en agriculture biologique. Depuis 2020, le Champ des Dévas produit des fruits et légumes de saison et les propose sous forme de panier.

NAMUR 2030

Le saviez-vous ? Namur et toute sa Province sont candidates pour devenir Capitale Européenne de la Culture en 2030 !

Soutenir la candidature de Namur, c'est participer à un projet ambitieux qui dynamisera notre territoire. Cette initiative revitalisera notre économie locale, stimulera le tourisme et attirera des investissements.

Cela signifie également un renforcement des liens entre les citoyens, les associations et les acteurs économiques et culturels, créant ainsi une cohésion sociale et un sentiment de solidarité.

Devenir Capitale Européenne de la Culture offrira à Namur une visibilité internationale, attirant des visiteurs et des artistes du monde entier. Ce projet encouragera l'innovation et la créativité à travers des initiatives culturelles audacieuses, contribuant à la vitalité et à la résilience de notre ville.

Les retombées positives de ce projet se feront sentir bien au-delà de 2030, laissant un héritage culturel et social durable pour les générations futures. Ensemble, réenchantons Namur et renforçons son rôle en tant que capitale politique de la Wallonie. Cette thématique vous intéresse ? Rendez-vous sur www.namur2030.eu



#CULTURE

A travers la **nouvelle brochure « 1000 résistantes : 1940-1945 Des femmes dans la Résistance en Province de Namur »**, il est temps de rendre hommage à celles qui ont risqué leur vie et que l'Histoire a trop souvent oubliées.

Combattantes, messagères, convoyeuses, infirmières, hébergeuses... Durant la Seconde Guerre mondiale, elles sont nombreuses à avoir pris des risques pour résister à l'occupant. Découvrez l'histoire de ces héroïnes de l'ombre qui ont joué un rôle essentiel dans la lutte contre la barbarie nazie.

Cette brochure remarquablement documentée est **disponible gratuitement**.

Une réalisation du Service des musées et du Patrimoine de la Province de Namur.



Où acheter votre vignette pour Chevetogne 2025

Profitez du Pass annuel pour le Domaine provincial de Chevetogne à prix avantageux pour les habitants de la Province de Namur. Pour 81€, vous bénéficiez d'un accès illimité au parc et à ses activités pour toute l'année 2025. Que ce soit pour une balade en forêt, un pique-nique ou l'anniversaire des enfants, le Pass est votre ticket vers des moments inoubliables en pleine nature.

Offre spéciale : achetez le Pass avant le 30 juin et recevez une entrée gratuite à offrir à un ami.

Disponible au Service Population de la Maison communale et à l'Office du Tourisme d'Assesse. www.domainedechevetogne.be

@DomaineChevetogne – domainechevetogne



Pour plus d'informations, n'hésitez pas à contacter l'Office du

Tourisme d'Assesse, nous nous ferons un plaisir de vous renseigner.

Service Tourisme-Culture de la Commune d'Assesse & Office du Tourisme d'Assesse
rue Haute 7 à 5332 CRUPET
Tél : +32 (0)83 668 578
tourisme@assesse.be

www.assettetourisme.be
www.facebook.com/assettetourisme



Puis-je brûler des déchets végétaux ?

En Région Wallonne, il est permis de brûler des déchets végétaux et uniquement ce type de déchets, tout en respectant certaines conditions. La fumée provoquée par l'incinération des déchets ne doit pas perturber la circulation routière ni incommoder le voisinage.

La destruction par combustion de tout déchet est interdite, à l'exclusion des déchets végétaux secs provenant de l'entretien des jardins, de déboisement ou défrichage de terrains, d'activités professionnelles agricoles ou forestières conformément aux Codes Rural et Forestier.

Ces dispositions ne s'appliquent toutefois pas aux barbecues ni lors des "grands feux" dûment autorisés par l'autorité communale.

Les feux allumés en plein air doivent être situés **à plus de 100 mètres des habitations**, édifices, bruyères, vergers, **plantations, haies**, meules, tas de grains, paille, foin, fourrage ou tout autre dépôt de matériaux inflammables ou combustibles ; **à plus de 25 mètres des bois et forêts**.

Dans le cas où il serait fait usage d'un appareil particulier évitant la production de flammèches, la distance prévue au paragraphe précédent est ramenée à 10 mètres.

Pendant la durée de l'ignition, les feux doivent faire l'objet d'une surveillance constante par une personne majeure.

L'importance des feux doit être maintenue à un niveau tel qu'ils puissent être maîtrisés par ceux qui les ont allumés.

Par temps de grand vent, les feux sont interdits.

Si vos voisins ne respectent pas ces règles, privilégiez le dialogue et informez-les de la législation. S'ils persistent, vous pouvez contacter votre agent de quartier afin de constater les infractions.

Règlement Général de Police de la Commune d'Assesse :

<https://www.assesse.be/fr/ma-commune/securite-urgences/police/reglement-general-de-police>

L'usage à moins de cent mètres de toute habitation de tondeuses, scies circulaires, tronçonneuses et autres engins bruyants, actionnés par moteur ou par quelque énergie que ce soit, est interdit sur tout le territoire de la commune, tous les jours de la semaine (en ce compris les jours fériés), entre 22 heures et 7 heures, ainsi que le dimanche, sauf autorisation temporaire et spécifique délivrée par le Bourgmestre ou par l'autorité compétente délivrant les permis d'exploitation.



Vous avez des tontes de pelouses ?

Certains pensent qu'en les jetant sur le tas de fumier voisin, ils constitueront un bon engrais. Ce n'est pas le cas : l'art du compost est complexe. Un tas de fumier est différent d'un compost collectif. Les tontes de pelouse sont généralement nocives voire toxiques pour les animaux. C'est pourquoi elles ne doivent pas non plus être déposées aux abords des prairies. Vous avez donc le choix de les déposer au Recyparc ou de les composter directement chez vous.

En savoir davantage ?

Consultez la brochure « Vivre harmonieusement la ruralité en Condroz et en Famenne » via le lien suivant :

<https://www.assesse.be/fr/actualites/la-brochure-vivre-harmonieusement-la-ruralite-en-condroz-en-en-famenne-bientot-dans-vos-boites-aux-lettres/charte-bien-vivre-ensemble.pdf>

Zone de Police des Arches

Les festivités sont les pulsations qui font battre le cœur d'une ville ou d'un village.

Toutefois, ce genre d'événement ne s'improvise pas. En fonction de la nature des festivités, une série de démarches doit être effectuée afin de garantir le succès de l'événement.



Il convient de distinguer deux types de festivités :

1) Les réunions privées

Ces événements ne sont pas ouverts au public, ce qui signifie que tout le monde n'y est pas admis indistinctement. L'accès à cette réunion est conditionné par une invitation personnelle et individuelle de l'invitant ou de l'organisateur. Il faut un lien préexistant entre l'invitant (l'organisateur) et l'invité. Un exemple est celui d'une soirée d'anniversaire organisée dans une habitation privée ou un restaurant pour un groupe défini d'amis.

Ce type de festivité ne doit pas faire l'objet d'une autorisation préalable et ne peut être interdit. Toutefois, les pouvoirs communaux ont toujours la possibilité de prendre des mesures pour mettre fin à un trouble de l'ordre public qui serait engendré par ces réunions, par exemple le bruit excessif.

2) Les réunions publiques

Une réunion est considérée comme publique dès que quiconque y est admis :

- Soit de façon totalement libre,
- Soit via le paiement d'une participation,
- Soit sur présentation d'une invitation si celle-ci a été distribuée sans aucune sélection,
- Soit via des invitations parues dans les journaux et destinées à tout le monde,
- Soit parce qu'aucun contrôle n'est exercé sur les personnes entrantes.

Le caractère public de la réunion s'apprécie sur des éléments factuels.

Si l'on se réfère à l'article 26 du RGPA, les réunions publiques sont soumises à autorisation.

Les réunions en plein air ou sous chapiteau non entièrement clos et couvert sont interdites sauf autorisation préalable du Bourgmestre.

Sur le territoire de la Zone de Police des Arches, l'autorisation doit être demandée par écrit auprès de l'administration communale **au moins trois mois** avant la date prévue de l'événement.

L'administration communale sollicitera l'avis de la Police, mais également des services communaux, du Coordinateur PLANU, de la zone de secours NAGE et/ou de toute autre discipline jugée utile.

Les événements publics en lieu clos et couvert sont également soumis à une déclaration préalable écrite auprès du Bourgmestre.

Et la Police dans tout ça ?

Depuis plusieurs années, le choix a été fait, en concertation avec les autorités communales, de responsabiliser les organisateurs d'événements. La responsabilité de la sécurité de l'événement incombe à l'organisateur.

La Police intervient comme l'un des maillons de la chaîne de sécurité (entre autres via sa compétence d'avis), mais n'assure plus seule la gestion de la sécurité.

La gestion interne, l'accompagnement d'un cortège, les problématiques liées à la mobilité sur et à proximité du lieu de l'événement, entre autres, sont des tâches qui peuvent aisément être gérées par des agents de gardiennage, des stewards ou des signaleurs. A charge pour l'organisateur de prévoir le personnel dédié en suffisance.

La Zone de Police des Arches, appuyée par d'autres services de police, reste bien évidemment l'un des acteurs majeurs de la sécurité sur les grands événements publics comme le Carnaval des ours ou les Fêtes de Wallonie.

Pour plus d'informations, consultez le site web de la Zone de police des Arches : www.police.be/5305

Commissaire Pierre Lermniau
Directeur Département Intervention

DEMANDE DE BENEVOLES AU CPAS D'ASSESE

Ah !!! Se rendre utile ! Conduire, papoter... Ahhh !!! Comme ce serait bien ! Aider la personne en problème de mobilité, même juste une demi-journée par semaine...l'accompagner, l'aider à s'asseoir, la conduire à son rendez-vous médical, l'attendre pour lui donner un sentiment de sécurité, la ramener chez elle, sur la commune,... ça, c'est du bénévolat à effet immédiat ! Venez, venez, essayez !

Le CPAS d'ASSESE désire étoffer son service de transports bénévoles qui comprend déjà 9 chauffeurs. Notre service public est confronté à de plus en plus de demandes de personnes, pour la plupart âgées, en demande d'aide à la mobilité pour se rendre à leur rendez-vous médical ou faire leurs courses alimentaires. En contrepartie, le CPAS défraie via une indemnité kilométrique et couvre le service d'une assurance.

Intéressé/e ? Contactez Mr COPPENS, Assistant Social, 083/615484 ou 0488/757902.

Et si tu décidais pour ta commune ?



La commune d'Assesse veut créer un
Conseil Communal Consultatif des Jeunes.

Si tu as entre 12 et 16 ans,

donne ton avis !

Participe via ce
formulaire :

Scanne-moi et donne ton avis!



Edito



Que faire à Assesse ? Si le Memento vous arrivera lors de la prochaine édition, nous détaillons quelque peu les différentes activités et points d'intérêts sur l'entité.

Le climat semble entamer un revirement nous éloignant des pluies éternelles, « pourvu que ça dure ! » comme disait l'autre.

Devant ce plein de vitamine D en perspective, les sorties seront de mise, ponctuelles ou non, voici un aperçu des activités proposées par les associations de l'entité.

Bonne lecture

Sommaire

P.19 : Jardinons ensemble à Assesse

Repair Café, maintenant plus que jamais

P.20 : Vide grenier et Café Solidaire

P.21 - 22 : Activités sur Assesse

**Vous voulez connaître
le calendrier des activités de l'entité
d'Assesse?**

Rien de plus simple...



Demandez « L'Info-Courriel »

Envoyez votre adresse mail à

info@assesseacsta.be

ou rendez-vous sur **www.assesseacsta.be**

Jardinons ensemble au cœur de notre beau village d'Assesse

Le Jardin Partagé d'Assesse est situé au cœur du village, dans un cadre verdoyant et préservé, quelque peu à l'abri des regards. Ce lieu de rencontre et d'échange réunit les membres de l'association autour d'un objectif commun : cultiver des légumes de qualité en privilégiant des méthodes naturelles, dans une ambiance conviviale et harmonieuse. Chacun apporte sa contribution, que ce soit par son expérience ou par des idées novatrices, dans un esprit de partage et de collaboration.

Certaines parcelles sont ainsi recouvertes d'un verdissement mellifère afin de favoriser la pollinisation via les abeilles, ferventes participantes et tant utiles à nos cultures maraîchères.

Tout au long de la saison, les membres s'investissent dans les différentes étapes du travail de la terre : préparation des sols, semis, arrosage... jusqu'au moment tant attendu de la récolte, qui vient récompenser leurs efforts.

Grâce notamment à la présence d'une serre, une grande variété de légumes est cultivée localement sans recours aux engrais chimiques : ail, oignons, haricots, poireaux, cucurbitacées, tomates.

Vous souhaitez en savoir plus ou rejoindre notre initiative ?

N'hésitez pas à contacter Étienne au 0497/76.43.73.



Pourquoi jeter alors que l'on peut réparer ?

L'approvisionnement de matériel électrique et électronique est un enjeu en constante réflexion pour les industriels. Le commerce mondial en souffrance depuis la crise Covid, auquel s'ajoutent de nouvelles taxes sur les importations, ne tend pas améliorer la situation.

Alors plus que jamais, le **Repair Café** peut vous offrir une alternative au remplacement onéreux de vos objets électr(on)iques, mais pas que !



A Jassogne, tous les derniers samedis du mois (14h-18h), sauf juillet/août/décembre. Le Repair Café peut vous **aider** dans les domaines suivants : informatique, menuiserie, manches d'outils, petits meubles, petit électroménager, soudure, y compris inox, matériel électrique, affûtage, couture, vélos, petits moteurs thermiques...

Infos : atelier.jassogne@gmail.com

Lieu : Rue Jassogne 6 – 5332 Assesse

Vide-grenier à Sart-Bernard

Le dimanche 18 mai 2025, le village de Sart-Bernard sera plus « Ouvert » que jamais !

En effet, sous l'impulsion de l'asbl VOF « Village Ouvert en Fête », des habitants inscrits préalablement proposeront à la vente sur leur parcelle privée les objets, vêtements, jouets, livres etc... dont ils n'ont plus l'usage.

Venez donc chiner et faire de bonnes affaires : vous trouverez certainement votre bonheur au sein des nombreuses maisons participantes.

Informations pratiques :

-Date : dimanche 18 mai

-Heure : de 08h30 à 16h00

-Lieu : dans tout le village. Un plan indiquant les maisons participantes sera disponible sur le site de VOF : vof-sartbernard.be

-Entrée : gratuite pour les visiteurs

Une petite restauration et un bar vous permettront de passer une journée agréable sans avoir à vous soucier de votre faim ou de votre soif.

N'hésitez pas à venir nombreux pour passer un moment convivial et faire de belles découvertes au sein de notre village.



La Ptite D'jate - Café Solidaire des femmes



Nouveau ! Un Café Solidaire pour Vous ☕️

Dès avril, l'ACRF vous ouvre ses portes.

Venez réchauffer votre cœur avec un café ou un livre, dans un lieu safe et bienveillant.

💬 Envie d'échanger ou juste de se poser un instant ?
Seule ou accompagnée, vous êtes la bienvenue !

- ✓ Enfants acceptés
- ✓ Sans inscription, sans contraintes, 100% gratuit

📍 Rue Maurice Jaumain 15, 5330 Assesse

📅 Un mercredi sur deux, dès le 02 avril

Location de la Maison du Village de Courrière

Située au 44, rue du Fays au Trieu à Courrière, la Maison du Village est mise en location pour celles et ceux qui souhaitent rassembler une quarantaine de personnes pour une réunion de groupe, pour un souper familial, une communion, etc. Mais aussi pour donner un cours ou atelier (yoga, conférence...).

Elle est équipée d'une petite cuisine et de vaisselle.

Les événements avec musique d'un niveau de volume certain ne sont pas autorisés.

Contact : Asbl ACSTA: 083 63 68 98, aux heures de bureau.

**LOCATION SALLE :
MAISON DU VILLAGE**

À partir de 9€ / heure

Rue du Fays, 44
5336 Courrière

Contact :
0476 86 14 66 - 083 636 898

40 personnes
Cuisine équipée
Parking à 50 m

QR code and contact details.

Evénements des associations et clubs de l'entité d'Assesse :

Retrouvez les évènements des associations et clubs de l'entité d'Assesse dès fin avril :

Détails, adresses et données supplémentaires sur notre site Internet, d'autres activités s'ajoutent en cours d'année, consultez le site pour connaître les dernières dates et informations.

www.assesseacsta.be

REPAIR CAFÉ

 Samedi 26 avril |  14:00 - 18:00

CONCERT DE PRINTEMPS - FANFARE ROYALE CÉCILIA

 Dimanche 27 avril

RÉUNION DE L'ABC – L'ASSESE BONSAÏ CRÉATION

 Samedi 26 avril |  18:30 - 22:00

 L'ABC, l'Assesse Bonsaï Création propose un atelier mensuel à Courrière.

Ouvert à tous, débutants comme confirmés. Le formateur Michel Brohet prône l'apprentissage par le travail.

LA PTITE D'JATE - CAFÉ SOLIDAIRE DES FEMMES - ACRF

 Mercredi 30 avril |  09:00 - 12:00

L'ACRF - Femmes en milieu rural vous invite à La Ptite D'Jate, café solidaire des femmes.

Venez réchauffer votre cœur avec un café et partager un moment convivial.

BROCANTE DE MAILLEN

 Dimanche 4 mai

MARCHE GOURMANDE - JEUNESSE MAILLEN

 Dimanche 11 mai

 Marche gourmande organisée par la Jeunesse de Maillen.

LA PTITE D'JATE - CAFÉ SOLIDAIRE DES FEMMES - ACRF

 Mercredi 14 mai |  09:00 - 12:00

VIDE-GRENIER À SART-BERNARD

 Dimanche 18 mai |  08:30 - 16:00

Le village de Sart-Bernard sera plus "Ouvert" que jamais grâce à l'asbl VOF "Village Ouvert en Fête".

 Des habitants proposeront à la vente de nombreux objets et trésors.

CONCERT À ASSESSE - CLOSE FOCUS & LA CHANTOIRE

 Dimanche 18 mai |  16:00 - 19:00

 Église d'Assesse

 CLOSE FOCUS, chorale néerlandaise, vous enchantera avec *"Arc en ciel musical"*.

 LA CHANTOIRE de Mont Godinne reprendra des classiques avec *"Suite Fugain"*.

RÉUNION DE L'ABC – L'ASSESE BONSAÏ CRÉATION

 Samedi 24 mai |  18:30 - 22:00

☕ LA PTITE D'JATE - CAFÉ SOLIDAIRE DES FEMMES - ACRF

📅 Mercredi 28 mai | 🕒 09:00 - 12:00

🔧 REPAIR CAFÉ

📅 Samedi 31 mai | 🕒 14:00 - 18:00

🍲 BAR À SOUPE - OUVERT À TOUS

📅 Jeudi 5 juin | 🕒 11:30 - 14:30

🏡 Tous les 1ers jeudis du mois à Courrière - Maison du Village - Rue du Fays 44

☕ Tous les 3èmes jeudis du mois à Assesse - Salle Saint Louis - Rue de la Gendarmerie 18

👤 RENCONTRE DE L'AMICALE "SENIORS AMITIÉS COURRIÈRE"

📅 Mardi 10 juin

🌸 Évitez l'isolement et venez nous rejoindre pour partager un moment de convivialité.

☕ LA PTITE D'JATE - CAFÉ SOLIDAIRE DES FEMMES - ACRF

📅 Mercredi 11 juin | 🕒 09:00 - 12:00

🌱 RÉUNION DE L'ABC – L'ASSESE BONSAÏ CRÉATION

📅 Samedi 21 juin | 🕒 18:30 - 22:00

☕ LA PTITE D'JATE - CAFÉ SOLIDAIRE DES FEMMES - ACRF

📅 Mercredi 25 juin | 🕒 09:00 - 12:00

🏡 APÉROS DE VILLAGE - JEUNESSE DE MAILLEN

📅 Vendredi 4 & Samedi 5 juillet

🎭 ACRF - FESTIVAL - SAVE THE DATE

📅 Samedi 12 juillet

🎤 Festival surprise sur le thème des femmes et de la confiance en soi.

✉️ Vous souhaitez participer à l'organisation ? Contactez Coralie Dury : coraliedury@acrf.be

🌱 RÉUNION DE L'ABC – L'ASSESE BONSAÏ CRÉATION

📅 Samedi 19 juillet | 🕒 18:30 - 22:00

🚶 38ÈME MARCHE DES ÉPIS - LES PIVERTS DE COURRIÈRE

📅 Mercredi 30 juillet | 🕒 07:00 - 15:00

🏃 Circuits 4 - 6 - 8 - 12 - 20 km

🕒 Départs entre 07:00 et 15:00 (selon parcours)

📍 Sart-Bernard

Retrouvez plus de détails sur notre site www.assesseacsta.be



Manon MÉLANIE
Nutrithérapeute certifiée
La santé par l'alimentation



- Renforcer son système immunitaire
- Réduire l'inflammation
- Réduire sa consommation de sucre
- Confort digestif
- Retrouver son énergie
- Prévention santé...

Sur rendez-vous

Centre Exploring
Rue des fermes, 14A
5330 Assesse

0471 444 706
manon.melanie.nutri@gmail.com
exploringcentre.com

Consultations 🍌 Ateliers culinaires 🍌 Animations en entreprise



COFINAM
FIDUCIAIRE AGRÉÉE PAR L'I.T.A.A.

4, Rue du Bois Gilot 5336 COURRIERE
info@cofinam.be



DBM ÉLECTRICITÉ
par Michel De Bel

**Electricité générale, Panneaux photovoltaïques,
Climatisation, Bornes de recharge**

0476 24 54 66
dbmelectricite@gmail.com



nélis & fils
BOULANGERIE • PÂTISSERIE

TOUS PRODUITS DE 1^{er} CHOIX
Place Communale 13 • 5330 ASSESSE
Tél. : 083 65 53 37

ENTREPRISE

VANBAELEN

Toute une équipe à votre service pour:
Toiture - Charpente - Zinguerie
Isolation toiture et pignon
Sanitaire neuf et rénovation
Eau de pluie, ...



Rue du Trou Perdu 5 - 5300 Thon
Zoning industriel de la Fagne - 5330 Assesse
Tél.: 081 63 52 34
www.vanbaelen-toitures.be

Regifo
Edition

Ce bulletin est réalisé par
la srl REGIFO Edition

Nous remercions les annonceurs pour leur
collaboration à la parution de ce bimestriel.
Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas
été contactés.

Si vous souhaitez paraître
dans le prochain numéro,
contactez-nous!
071/740 137
info@regifo.be - www.regifo.be



Votre conseiller en communication,
Eric VANSTEENWINCKEL se fera un plaisir
de vous rencontrer.
Prenez contact avec lui au 0498/538 848

« Nos clients apprécient
notre discrétion et
notre savoir-faire. »
Benjamin Das Dorez

081 73 75 45 | Disponible 24h/24h et 7/7



Funérailles - crémations
assistance en formalités après funérailles
www.centrefuneraire-laloux-chaudoir.be

Laloux - Chaudoir DELA
Centre Funéraire

DFA1 BV - RPM 0412.937.710



PORTES DE GARAGES
HORMANN - NOVOFERM - SESAME

PRIVÉS ET INDUSTRIEL

**MINI-VOLETS • BOX DE GARAGE • PORTAILS •
TENTES SOLAIRES**

Avec ou sans motorisation

VENTE - RÉPARATION ENTRETIEN (TOUTES MARQUES)

Du lundi au samedi de 9h à 18h
Fermé dimanche & jours fériés

INFO

www.demazym.be

CHAUSSÉE DE MARCHÉ 26 - 5330 ASSESSE - info@demazym.be - 0497/23 38 75



Imaginer & Construire
Conseillers et Entrepreneurs

**Votre partenaire
régional**

Conception & réalisation

☎ 0485/66 90 23

✉ info@imaginerconstruire.be



Extension / Aménagements extérieurs



Rénovation / Transformation
Valorisation immobilière

Ouvriers
salariés

Habitation



Rapport
qualité/prix
imbattable !

Chaussée de Marche 78 - 5330 ASSESSE

BE 0842.284.157

Retrouvez toutes nos réalisations sur :

www.imaginerconstruire.be



Et si on parlait de vos assurances ?



Eric Polet, Steve Detal et Myriam Wuidart vous proposent un service optimal et de proximité pour la gestion de votre portefeuille d'assurances avec la garantie d'une indépendance totale vis-à-vis des compagnies.

Ch. de Marche, 77 - 5330 ASSESSE

T. 083/65 62 02

info@polet-detal.be

FSMA 063133

N° entreprise BE 867.766.354

www.polet-detal.be

polet & detal
assurances

